



Problème restitution de caution

Par **mazen2211**, le **20/05/2012** à **21:03**

Bonjour, Notre ancien propriétaire utilise opera groupe pour établir l'état des lieux d'entrée et de sortie. À la sortie de l'état des lieux, en novembre 2011, les propriétaires nous fournissent la facture des travaux effectués par opera groupe. Parmi celle-ci, un montant de 1400 euros reliés à des travaux de "ramassage de feuille". Ces travaux nous ont été déduits de notre caution par le propriétaire. Or cette opération n'est pas indiquée dans l'état des lieux comme opération à "réparer ou nettoyer" car on avait nettoyé le jardin avant notre départ. Nous avons demandé plusieurs fois au propriétaire de nous rembourser cette somme, sans succès: Nous recherchons donc un conseil afin de pouvoir récupérer cette somme.

Par **cocotte1003**, le **21/05/2012** à **02:11**

Bonjour, sur votre état des lieux de sortie, est-il noté quelque chose par rapport aux feuilles ? car le ramassage est effectivement à la charge du locataire. Si rien n'est noté sur l'état des lieux de sortie, vous envoyez un courrier RAR à votre bailleur lui rappelant que rien n'est noté et vous le mettez en demeure de vous restituer la somme sous huitain sans quoi vous saisissez le juge de proximité, cordialement

Par **mazen2211**, le **24/05/2012** à **11:29**

Merci pour votre réponse Dans l'état des lieux, il n'y a rien sur les feuilles, le jardin est noté comme état usager car on avait nettoyé le jardin avant notre départ mais comme il y a des arbres dans le jardin et vu la saison novembre les feuilles tombent tous les temps

Par **cocotte1003**, le **24/05/2012** à **12:46**

Bonjour, i dans l'état de lieux d'entrée, le jardinet noté en état d'usage, faites une lrar en leur rappelant que rien n'est noté de spécial sur le feuille dans l'état des lieux de sortie et que vous les mettez donc en demeure de vous restituer sous huitaine l'intégralité de votre dépôt de garantie sans quoi il faudra saisir le juge de proximité, cordialement